



## Rappel

### CONTEXTE DU DECONFINEMENT :

1. Le Premier Ministre a annoncé, le 28 mai 2020, la phase 2 du plan de sortie du confinement y inclus les conditions.
2. A la suite de ces directives, le Ministère des Sports a précisé les mesures qui s'appliquent au monde sportif.
3. La F.F.P.J.P a ainsi élaboré ses nouvelles directives pour cette phase 2 du plan de reprise de la pratique de la Pétanque et du Jeu Provençal au sein de ses clubs affiliés, grâce à la qualité des échanges avec le Ministère des Sports.
4. La mairie en coordination avec notre association conditionne la reprise de notre sport par la mise en place de règles de sécurité

### CE QUI EST INTERDIT :

- Des poignées de mains, accolades et bises pour se saluer au début et à la fin des parties.
  - De jouer sur des terrains côte à côte.
  - De se passer le matériel (mètre, boules, but, cercle, chiffon).
  - De toucher les boules adverses et de ramasser les boules tous en même temps.
  - De cracher sur les boules ou sur le terrain et de se souffler dans la main avant de jouer.

### CE QUI EST OBLIGATOIRE :

#### **En tout cas et en toutes circonstances : RESPECTER LES GESTES BARRIERES**

- Désinfection du matériel au début et à la fin des parties.
- Prévoir un terrain libre de part et d'autre du terrain de jeu. (Un terrain sur deux et désigner le terrain de positionnement pour chaque partie)
- Positionnement de l'adversaire et/ou de l'encadrement dans un terrain libre adjacent et des partenaires dans le terrain de jeu.
  - Prévoir son propre matériel (de pratique + gel hydro alcoolique + boisson) et être le seul à le manipuler.
  - Ramasser ses boules en alternance et en respectant la distanciation sociale (1m minimum)
  - Ne prendre à la main que son propre matériel.
  - Respect des gestes barrières entre adversaires et partenaires.

La Boule Andrésienne Square de la Renaissance 59350 Saint-André-Lez-Lille  
tél : 03 20 78 22 42

Mail : la-boule-andresienne@orange.fr



## CE QUI EST MIS EN PLACE :

- Horaires d'ouverture en 2 sessions de 14h00 à 16h00 et 16h00 à 18h00
- Le club mettra à disposition du gel hydro alcoolique et des masques si nécessaire
- Un cahier de présence sera rempli chaque jour
- La climatisation ne sera pas mise en service
- L'accès au Boulodrome est réservé jusqu'à septembre exclusivement aux Adhérents
- Les parties en extérieure ne comprendront que des adhérents

Nous distinguons **5 zones distinctes** et indépendantes pour notre activité

### 1) Le club House

La réouverture des clubs house est sujette aux contraintes des bars et restaurants à savoir positionnement des tables à 1m les unes des autres, éviter les consommations debout devant le bar.

- L'entrée se fera par la porte habituelle et la sortie par l'autre porte.
- Les déplacements dans le club house devront se faire avec le port du masque.
- Les adhérents seront servis à table et y régleront directement leurs consommations.
- Les tables seront espacées d'un mètre et seul 2 personnes pourront s'y assoir
- Dans un souci de praticité les verres seront remplacés par des gobelets jetables
- Le nombre d'adhérent dans le Club House est limité à 10 personnes.



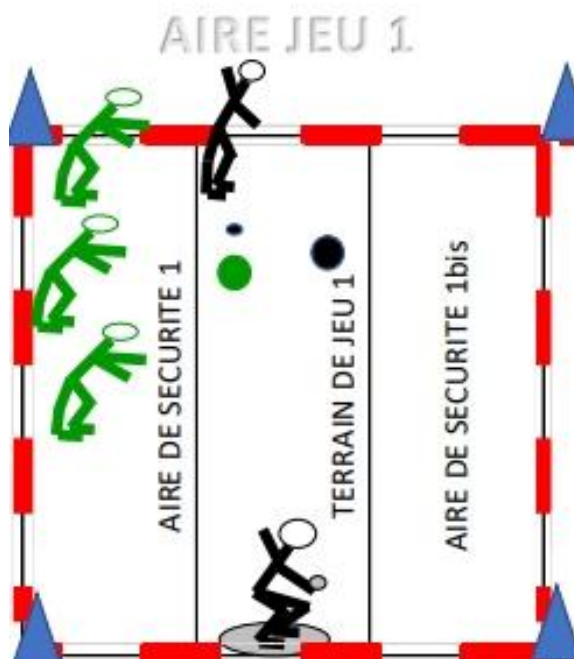
## 2) Les 2 zones de terrain à l'intérieur

Suite aux préconisations de la Fédération et de la Mairie, nous ne pouvons utiliser qu'un terrain par salle ce qui limitera à 6 joueurs par salle.

- Seuls les joueurs seront autorisés à pénétrer dans la salle par les portes extérieures au Club House.

Pour pouvoir entrer il faudra attendre que les joueurs précédents soient sorti et qu'un membre du Bureau ai procédé à la désinfection du marquoir et du cercle.

- Le positionnement sur la zone sera du type suivant



- Un joueur sera désigné pour le marquage des points et le positionnement du cercle. Il sera le seul à avoir accès au marquoir et au cercle.
- Chaque équipe utilisera son propre cochonnet et ce sera toujours la même personne qui le jettera et le ramassera
- Les boules seront ramassées par leur propriétaire et un joueur à la fois
- Chaque équipe se positionnera de part et d'autre du terrain

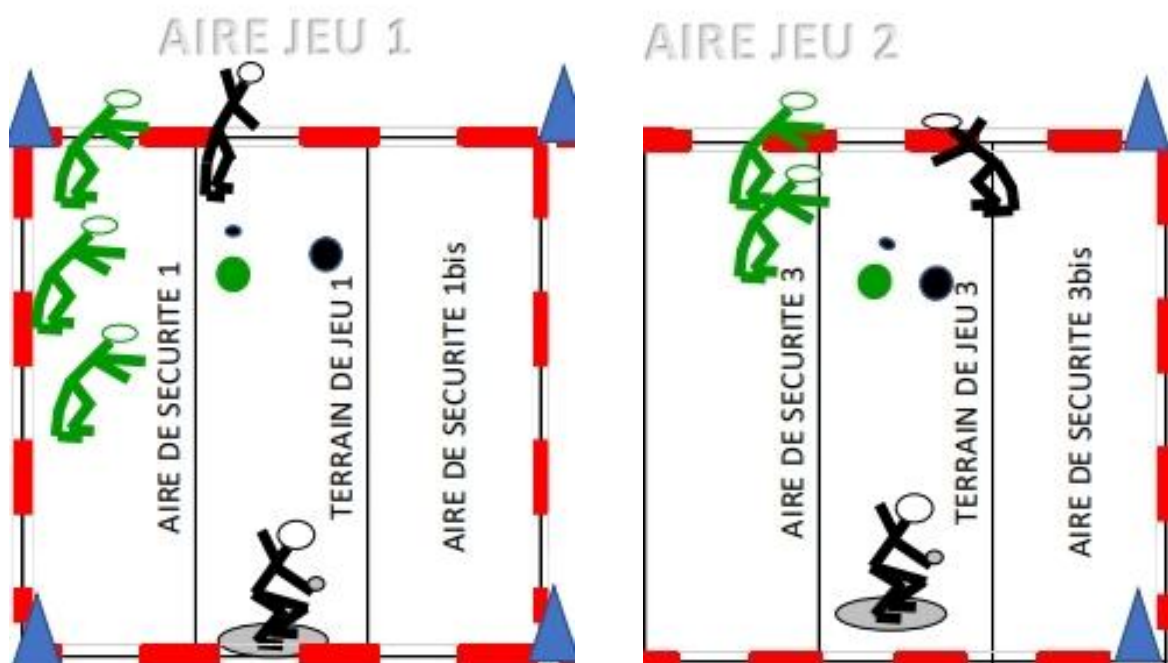


### a. Les terrains extérieurs

Pour pouvoir respecter les règles de distanciation nous avons 2 zones principales séparés par la protection en bois. Ces 2 zones seront-elles même subdivisées de façon à avoir de part et d'autres 2 terrains praticables sur le modèle suivant

Cette configuration nous permettra d'avoir de chaque coté au maximum une doublette et une triplète de façon à respecter la règle des 10 personnes maximum.

Les règles sont les mêmes que pour les parties à l'intérieur.



### 3) Prévision Reprise concours mensuel et autre animation ...

- Les grattages du samedi sont annulés.
- Les concours d'été n'auront pas lieu cette année
- Les concours mensuels sont suspendus et reprendront selon les mesures en vigueur

La Boule Andrésienne Square de la Renaissance 59350 Saint-André-Lez-Lille

tél : 03 20 78 22 42

Mail : la-boule-andresienne@orange.fr